

*Fête de la Coquille
et de la Pêche*

**CONCOURS
ARTS PLASTIQUES
« A fleur d'eau »**

HONFLEUR



Le thème « A fleur d'eau » évoque à la fois la fragilité de l'eau, sa pureté, sa rareté, sa puissance, mais aussi l'eau comme source de la vie et au cœur de nos actuels problèmes climatiques.

RÈGLEMENT

- 1) La ville de Honfleur organise un concours d'arts plastiques intitulé « A fleur d'eau ».
- 2) Le concours est ouvert du 4 mars au 27 septembre 2024.
- 3) Les œuvres doivent être des originaux et inédits.
- 4) Ne sera acceptée qu'une seule œuvre par participant.
- 5) Les productions plastiques peuvent être réalisées dans toutes les techniques (peinture, sculpture, photographie) et vous pouvez choisir votre format.
- 6) L'utilisation des outils numériques est acceptée si l'œuvre créée reste le produit de l'utilisation conjointe de plusieurs techniques.
- 7) Dans ce cas, joindre en annexe le descriptif des techniques utilisées.
- 8) Les œuvres doivent être non signées.
- 9) **Dernier délai pour la transmission des œuvres artistiques : le 27 septembre 2024.**
Elles doivent être adressées au Service municipal de l'animation sociale et culturelle des quartiers, immeuble Le Crevettier, 14600 Honfleur. **Toutes les œuvres doivent être accompagnées des coordonnées des participants : nom, prénom, adresse, téléphone, mail.**
- 10) Désignation des gagnants. Il sera désigné au total 9 gagnants maximum. 3 gagnants par catégorie avec :
 - > une **catégorie adulte** : 1 premier prix (valeur 70€), 1 deuxième prix (valeur 70€) et 1 troisième prix (valeur 60€)
 - > une **catégorie ado** : 1 premier prix (valeur 70€), 1 deuxième prix (valeur 70€) et 1 troisième prix (valeur 60€).
 - > une **catégorie enfant** : 1 premier prix (valeur 70€), 1 deuxième prix (valeur 70€) et 1 troisième prix (valeur 60€).Les participants autorisent la publication en ligne de leur œuvre d'art ainsi que la mention de leur nom.
- 11) Les réalisations artistiques seront exposées dans les Greniers à Sel les 12 et 13 octobre 2024 lors de la 30^e édition de la Fête de la Crevette et de la Pêche.
- 12) Tout œuvre dérogeant à ce règlement sera écarté d'office. Un jury d'artistes de Honfleur attribueront 3 prix par catégories.
- 13) La remise des prix aura lieu durant la Fête de la Crevette et de la Pêche 2024.
- 14) Liste des gagnants en mairie.

Service municipal de l'animation sociale et culturelle des quartiers

Immeuble Le Crevettier - Le Canteloup - 14600 Honfleur

T. 02 31 88 71 82 - bkanache@ville-honfleur.fr